

Monsieur Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 20 juin 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Monsieur le Ministre des Finances au sujet de la zone franche opérée au Luxembourg.

Nommé jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2020, le président du conseil d'administration de la société « The Luxembourg Freeport Management Company S.A. » (LFMPC) a démissionné de ses fonctions de président et d'administrateur de celle-ci avant terme. Cette information a été communiquée au registre de commerce et des sociétés le 2 mars 2020.

Constituée en juillet 2012 pour gérer et exploiter le Port Franc situé dans l'enclave aéroportuaire Luxembourg-Findel, ladite société n'a jamais réellement su décoller et ce malgré les apaisements de l'ancien ministre de l'économie renvoyant encore en 2015 au bon fonctionnement du Port franc.

De même, le gouvernement entendait, de manière proactive, renforcer la zone franche en la dotant d'un régime efficace en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Il s'agissait de faire en sorte que la clientèle internationale ait la confiance nécessaire pour recourir aux services de la zone franche, l'ambition étant d'y établir un « art cluster ».

Malgré donc le support gouvernemental durant toutes ces années, LMPC a accumulé depuis son lancement des pertes de quelque 6 millions d'euros.

Au vu de tout ce qui précède, j'aimerais aborder dans le cadre d'une question élargie e.a. l'avenir du port franc et le rôle joué par ce dernier dans la politique de diversification économique du Luxembourg.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff Service des séances plénières et secrétariat général

Tél: 466.966.223 Fax: 466.966.210 e-mail: calff@chd.lu Monsieur Marc Hansen Ministre aux Relations avec le Parlement Luxembourg

Luxembourg, le 22 juin 2020

Objet : Question élargie n° 47 du 20.06.2020 de Monsieur le Député Laurent Mosar - Zone franche opérée au Luxembourg

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre des Finances.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés